

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE SUR L'ETAT DE LA NATION**

LE 07 DECEMBRE 2009

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Président du Sénat,
Honorables Députés et Sénateurs,
Chers Compatriotes,

De par la volonté du Constituant, le Chef de l'Etat a, chaque année, un rendez-vous impératif avec le peuple congolais, celui du Discours sur l'Etat de la Nation. C'est pour répondre à ce rendez-vous, tradition aujourd'hui vieille de trois ans, que je me retrouve devant vous ce jour.

Je viens, à travers vous, rendre compte au peuple des progrès accomplis dans la reconstruction du pays au cours de l'année écoulée, des difficultés rencontrées, mais aussi et surtout, des raisons d'espérer.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais relever que, depuis mon adresse du 6 décembre 2008, certains élus, Députés, Sénateurs, et Ministres nous ont quittés, rappelés par le Seigneur.

Il en est de même des vaillants combattants de la Patrie, tombés sur différents fronts, ainsi que des innombrables citoyens, fauchés soit par la maladie, soit par la cruauté des ennemis de notre peuple, soit par les diverses calamités naturelles qu'a subies notre pays. Ils méritaient de poursuivre avec nous l'œuvre de renaissance de notre pays.

En leur mémoire à tous, je vous convie à garder quelques instants de silence.

.....

Je vous remercie.

Honorables Députés et Sénateurs,

Le rendez-vous de ce jour est différent des autres. Il intervient à la veille du cinquantenaire de notre indépendance, moment d'inventaire, d'autocritique et de recentrage par excellence. Je tiens donc à vous rassurer d'entrée de jeu.

En dépit des vicissitudes, plus que jamais, comme Etat et comme nation, nous sommes fondés à croire en un avenir nécessairement meilleur et au succès, à terme, de notre programme commun, les Cinq Chantiers de la République.

Ce programme, faut-il le rappeler, a pour ambition de transformer complètement le Congo et de le moderniser. En rétablissant la paix de manière définitive et durable ; en consolidant la démocratie et l'Etat de droit ; et en matérialisant, par des réformes hardies et des grands travaux d'infrastructures, le destin qui est le sien, celui d'un pays fort et prospère, locomotive du développement du continent, voix audible et crédible dans le monde, et cause de fierté légitime pour les congolaises et les congolais.

Où en sommes-nous aujourd'hui, dans la mise en œuvre de cette vision à moyen et long terme ?

Lorsqu'il y a un an, presque jour pour jour, nous nous réunissions dans cette même salle, pour le précédent rendez-vous du genre, la situation sécuritaire du pays était des plus préoccupantes ; celle de notre économie permettait de grands espoirs.

Globalement, le calme régnait sur pratiquement toute l'étendue du territoire national. Notre pays souffrait cependant dans sa chair du fait du conflit armé que lui imposaient certains de ses fils égarés.

Goma, chef lieu de la province du Nord Kivu, grenier de la République et poumon économique de l'est de notre pays, était assiégé et prêt à tomber sous le contrôle d'un mouvement politico-militaire en rupture avec l'ordre institutionnel établi. Ce mouvement contrôlait les principaux postes frontaliers situés au Nord Kivu, soit autant de centres de perception de recettes douanières, privant ainsi la province et l'Etat d'importantes ressources, indispensables à leurs programmes de reconstruction.

Bien plus, à peine sorties des urnes où, par un vote sans appel, elles avaient fait le choix du projet de société et des dirigeants qu'elles voulaient, les populations des territoires de Masisi et de Rutshuru, se retrouvaient brutalement placées sous l'autorité des dirigeants qu'elles n'avaient pas élus, dont elles ne connaissaient pas le projet et dont elles ne toléraient la présence que par instinct de survie.

Il en était de même des populations d'autres localités, aussi nombreuses qu'importantes qui, elles, se trouvaient sous le contrôle des FDLR, survivance des ex-Forces armées rwandaises, ou des groupes armés nationaux, communément connus sous l'appellation de « Mai-Mai ».

Chassés de leurs résidences, des centaines de milliers de nos compatriotes se retrouvaient réduits à l'errance, sans dignité, ni raison de vivre.

Cette situation était inacceptable. Il fallait impérativement, urgemment, et quel qu'en soit le prix, changer la donne.

C'est l'engagement que j'avais alors pris devant cette Auguste assemblée. Un engagement sous forme de pari fou, parce qu'il paraissait alors impossible à réaliser.

Cet engagement a été tenu !

Et il l'a été au moindre coût possible, vu les circonstances.

A ce sujet, Je suis heureux de rapporter une série de bonnes nouvelles. Ainsi, au jour d'aujourd'hui :

1. Le drapeau congolais, symbole d'unité nationale, flotte à nouveau sur toute l'étendue du territoire national et tous les postes frontaliers des provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu ont été replacés sous le contrôle des autorités légales et légitimes de notre pays. On n'avait pas connu cela depuis pratiquement quinze ans !
2. Depuis bientôt douze mois, il n'y a plus, dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu, à proprement parler de guerre, sinon celle que nous faisons aux FDLR.

Une nouveauté ! Particulièrement pour les adolescents de la Région. Depuis leur naissance, ils n'avaient connu que bruits de bottes et de canons.

Face à ces développements positifs, la réaction de la population est sans équivoque.

Goma est redevenue cette ville dont la diversité fait la richesse, tandis que dans les campagnes, la houe reprend progressivement la place que lui avait ravie la Kalachnikov.

Conséquence, les camps des personnes déplacées ont commencé à se vider.

Plus qu'à aucun autre moment, nous sommes donc sur la voie de la normalisation dans l'est de notre pays !

L'autre souci majeur que nous avons sur le plan militaire concernait le Nord de la Province Orientale où les rebelles ougandais de la LRA semaient la mort et la désolation. Au moment où nous parlons, grâce à nos vaillantes forces nationales, militaires et de police, la LRA a été mise en débandade et le gros de ses unités ont trouvé refuge en République Centre Africaine. Les opérations de ratissage se poursuivent cependant contre ce qui reste de ces violeurs et assassins.

Je ne peux clore le chapitre sur la sécurité sans dénoncer, avec la plus grande fermeté les événements tragiques de Dongo, dans la province de l'Equateur où, récemment, des affrontements ont opposé deux tribus, causant plus d'une centaine de morts, dont des officiers de police.

Des drames semblables et tout aussi regrettables se sont produits en d'autres lieux du territoire national.

Il est du devoir de tous les élus, de travailler à l'éradication de ce tribalisme d'un autre âge. Dans tous les cas, l'ordre public doit être, et sera rétabli.

Honorables Députés et Sénateurs,

Ces avancées significatives dans la construction de la paix ont certes été rendues possibles grâce au concours appréciable de la communauté internationale.

Elles sont cependant d'abord et avant tout à mettre au crédit de Notre entêtement à rechercher inlassablement la paix.

Il nous a fallu, aux uns et aux autres, de la vision, du leadership, du courage et de la détermination à vouloir vivre ensemble.

Que chacun de nous soit ici félicité et remercié. Spécialement les hommes et femmes de nos forces armées, de notre police et des autres corps habillés. Le prix qu'ils paient quotidiennement pour notre liberté, notre souveraineté et notre prospérité, souvent jusqu'au sacrifice suprême, dans l'anonymat, et sans garantie de proportionnelle reconnaissance est incommensurable.

Ce prix n'exonère pas de leur responsabilité pénale, certaines brebis égarées qu'il y a parmi nos hommes en armes. Par souci de justice et d'équité, il nous impose néanmoins, comme dirigeants et comme Nation, de ne pas céder à la facilité de condamner l'ensemble du corps dont, au contraire, nous sommes plutôt fondés à être fiers.

Par-delà leur sang versé pour la Patrie, nous en voulons pour preuves, les résultats positifs enregistrés par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo dans l'opération « KIMIA II » contre les FDLR et dans celle qu'elles mènent contre l'Armée de Résistance du Seigneur, LRA en sigle.

Nous pensons aussi au comportement remarquable de nos contingents militaires et de la Police, déployés sur des théâtres étrangers dans le cadre de deux opérations internationales de maintien de la paix, celle de la FOMAC, mécanisme du Conseil de Paix et de Sécurité de la CEEAC, en République Centre Africaine et de celle des Nations Unies en Haïti.

Honorables Députés et Sénateurs,

L'heure n'est cependant pas à l'autosatisfaction. La paix doit encore être consolidée, et les conditions de vie des populations congolaises, tant au Kivu que partout ailleurs, demeurent largement en deçà de leurs légitimes attentes.

Nous ne pouvons donc pas ralentir nos efforts, moins encore baisser la garde. Cela d'autant plus que ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, vivent de la rente de guerre et redoutent le retour à une pratique des affaires conforme aux règles de l'économie et aux lois de la République se réorganisent. Ils cherchent à répandre à nouveau le venin de la méfiance, de la suspicion et de la discorde, faute de mieux, à entretenir un climat de ni guerre ni paix dont les effets politiques, économiques et sociales sont aussi désastreux que ceux d'une confrontation armée.

Je tiens à dire à ces agitateurs de troubles impénitents qu'ils n'ont aucune chance de réussir.

Et, à ceux des signataires des Accords de Paix du 23 Mars dernier qui seraient tentés par une nouvelle aventure, je rappelle, qu'aux termes de l'amnistie leur accordée, toute récidive, mettrait fin au pardon du peuple congolais.

Dans un Etat de droit, dans une démocratie où, de surcroît, comme c'est le cas dans notre pays, le dialogue est de manière permanente ouvert, aucune cause, aucune frustration, aucune impatience, ne peut justifier le recours aux armes ; encore moins des atteintes répétitives aux droits humains et à la vie.

Que les champions tristement célèbres en re-édition perpétuelle de rébellions, en violations massives des droits de l'homme, en viols des femmes et des petites filles, ou en pillages des ressources de notre sol et sous-sol se le tiennent donc pour dit.

Et qu'ils se souviennent de la sage proclamation de l'ecclésiaste !

Paraphrasant ce dernier, du haut de cette tribune, je leur dis solennellement ce qui suit, et je prends date : Il y a un temps pour tout ; un temps pour dialoguer, et un temps pour appliquer la loi.

Je ne renierai pas mon serment, en permettant que l'impunité devienne une règle, sous prétexte d'esprit de dialogue, ou de quête de réconciliation.

Honorables Députés et Sénateurs,

Sur le plan économique et social, tant au pays qu'au niveau international, l'année qui s'achève a été celle de tous les défis.

Cela n'en rend que plus remarquables les progrès accomplis dans la reconstruction du pays.

2009 restera en effet dans l'histoire comme l'année de la crise la plus violente qui ait secoué le monde depuis la grande dépression.

Dépassant largement cette dernière, dans son ampleur comme dans sa portée géographique, cette crise, à la fois financière et économique, a fait trembler toutes les principales places financières, douter du système économique mondial dans son ensemble, remis en cause la prétendue solidité de certaines économies ou entreprises, et démontrer la fragilité de toute santé économique basée sur la spéculation au détriment de la production. Sans remettre en cause les fondamentaux de la logique économique, cette crise a redonné de l'espace à la volonté politique et quelques lettres de noblesse au rôle de l'Etat et à la réglementation.

La République Démocratique du Congo a fortement ressenti le contre-coup de la crise financière et économique mondiale. Elle a dû revoir son cadrage macro-économique, ainsi que le rythme de son ambitieux programme de reconstruction. Ont ainsi dû être revus, à la baisse, le taux de croissance, et à la hausse, les taux d'inflation et de change. Des investissements projetés ont été différés, sinon annulés ; ceux en cours d'exécution ralentis, voire suspendus, ces décisions touchant le plus les secteurs moteurs de croissance, à savoir : les mines et, subsidiairement, les bâtiments et travaux publics.

Si la maison a tremblé, elle ne s'est cependant pas écroulée. Les réformes courageusement engagées sous ma direction pour relancer notre économie depuis huit ans, et les sacrifices stoïquement acceptés par notre peuple durant la même période se sont avérés payants, même s'il est vrai que les dividendes sociaux ont dû être remis à plus tard.

Il n'y a pas eu création d'emplois dans les proportions escomptées, ni une génération notable de revenus additionnels pour les individus et les ménages.

Il est réconfortant de constater que, quoique encore timides, des signes de reprise de l'activité économique sont de plus en plus perceptibles. Selon des estimations sérieuses, du fait de cette reprise le taux de croissance devrait au moins doubler d'ici l'année prochaine, passant de 2,7 % à fin Décembre 2009, à plus de 5,4% en 2010.

Honorables Députés et Sénateurs,

Convaincu que la solution structurelle à la fragilité de l'économie congolaise, et à la précarité des conditions de vie de la population, passe par la relance de la production nationale et l'accroissement de la valeur ajoutée locale, le Gouvernement s'est efforcé de poursuivre son programme d'investissements publics prioritaires, en dépit de la crise.

L'accent a été mis sur l'amélioration des infrastructures de transport, ainsi que sur la fourniture, au secteur agricole, des équipements et intrants nécessaires à son développement intégral.

Ainsi, plusieurs Kms de routes ont été réhabilités au cours des douze derniers mois ou sont en construction, parmi lesquelles, les tronçons Kenge - Kikwit, Lubumbashi - Kasumbalesa, Beni - Kisangani, et Mbandaka – Bikoro.

A été parallèlement lancée, la réhabilitation des tronçons routiers Bukavu - Kavumu, Kamituga - Kasongo, Kisangani – Banalia – Buta - Bunduki et Lisala –Bumba - Bunduki.

Très prochainement, des travaux de réhabilitation et de bitumage seront lancés sur plusieurs Kms, notamment sur les routes Ilebo – Kananga, Kikwit - Tshikapa – Kananga - Mbuji Mayi – Kabinda – Kasongo, Uvira – Fizi – Kalemie – Pweto – Kasomeno, Beni – Lubero – Rutshuru – Goma, Niania – Isiro, et j'en passe.

Par ailleurs, en complément aux efforts de réhabilitation des routes de desserte agricole, 20 bacs de traversée ont été réhabilités ou construits, puis déployés au Bandundu, à l'Equateur et dans les deux Kasai.

Dans le secteur de la voirie, plusieurs artères de la Ville Province de Kinshasa, laissées sans entretien des années durant, viennent d'être remises en état.

D'autres chantiers sont encore en cours, ou vont démarrer incessamment, avec pour ambition, dans un premier temps, de réhabiliter 300 Kms de la voirie de la capitale. Je cite, à titre d'exemple, les travaux de modernisation, déjà engagés, des Boulevards Lumumba et du 30 juin, du Tourisme, de l'Ecole, et bientôt, des Poids Lourds.

Les Chefs lieux des autres provinces n'ont pas été oubliés, même si on est encore loin de l'objectif de réhabilitation de la voirie urbaine qu'on s'est fixé dans ce cas.

Au volet des infrastructures ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, il y a lieu de signaler le début des travaux sur la piste et le pavillon d'honneur de l'aéroport de Ndjili. Les études et l'identification des financements étant bouclés, ou en cours de finalisation. Sans être exhaustif, les autres projets suivants pourraient démarrer en 2010 :

- La relance de la SNCC, avec comme objectif le triplement du niveau actuel de son trafic sur les lignes Kamina – Mwene Ditu et Kamina – Kabalo – Kindu ; Kabalo - Kalemie ;
- La réhabilitation/modernisation du chemin de fer urbain de Kinshasa ;
- La réhabilitation du chemin de fer Kinshasa-Matadi et de celui des Uélé ;
- La construction du Port en eau profonde de Banana ;
- La réhabilitation des ports fluviaux sur l'axe Kinshasa-Kisangani et le dragage et balisage du fleuve Congo sur ledit axe ;
- La réhabilitation des ports lacustres de Kalundu et de Kalemie sur le Lac tanganyika ;
et
- La réhabilitation de l'aéroport de Loano.

Au chapitre des bâtiments et édifices publics ou privés, des infrastructures sociales et d'aménagements urbain, il y a lieu de noter, à Kinshasa, la réhabilitation de l'Institut des Bâtiments et des Travaux Publics, ainsi que la construction de la première phase de l'Université de Kindu et le démarrage des travaux de construction de l'Hôpital du Cinquantenaire.

Ces projets viennent s'ajouter à beaucoup d'autres, déjà annoncés, et dont le lancement est imminent. C'est le cas notamment des projets suivants :

- La construction d'une université moderne au centre du pays ;

- La réhabilitation des Universités de Kinshasa, de Lubumbashi et de Kisangani ;
- La construction de 150 centres hospitaliers de 50 lits dans les territoires du pays ;
- La réhabilitation des hôpitaux généraux et des cliniques universitaires ;
- L'amélioration du cadre de vie des citoyens en commençant par Kinshasa où seront aménagés, d'ici le 30 Juin 2010, quelques espaces publics de référence, dont la Place de la Gare et l'Esplanade du Palais du Peuple.

Concernant les acquisitions sur fonds propres, après l'achat, en 2008, de brigades routières et de centaines de tracteurs agricoles, le Gouvernement va, en 2010, procéder à l'acquisition, pour compte de l'Office des Voieries et Drainage, des équipements requis pour les travaux de voirie dans les différents chef-lieux des provinces ; pour la poursuite du programme de mécanisation agricole, 1000 tracteurs agricoles dont la livraison va s'étaler sur les deux prochaines années, ainsi que plusieurs tonnes de matériels divers présentement en mer et qui vont être bientôt débarqués pour être acheminés dans toutes les provinces.

Sans être exhaustif, le 1^{er} lot et le plus important se compose de 46.150 bicyclettes pour le contrôle des travaux de cantonnage ; 1.000 motos de transport ; 100 bateaux passagers de 50 places ; 500 motos de nettoyage urbain ; 50 camions de forage ; 500 kits complets de pompage ; des composants pour les barrages électriques ; 900 groupes électrogènes ; des panneaux solaires ; 103 bacs de traversée de 15 à 35 tonnes ; 40 ponts métalliques flottants de 20 à 50 tonnes ; ainsi que moulins à maïs, des camions de vidange et poubelle ; des véhicules 4X4 destinés à l'itinérance ; des camions bennes ; des ambulances ; des corbillards, des morgues et du matériel aratoire.

Honorables Députés et Sénateurs,

Les Cinq chantiers ne sont pas l'affaire de l'Etat seul. Nous ne pouvons donc pas passer sous silence plusieurs initiatives privées d'importance dans le domaine de la promotion immobilière présentement en cours dans la capitale comme en province. A titre d'exemple :

- La construction en cours de deux tours à appartements et espaces commerciaux et de bureaux ;
- La construction d'un hôtel 5 étoiles avec centre de conférences sur le site Office des Routes dans la commune de la Gombe ;

- La réhabilitation, en partenariat public-privé, du C.C.I.C. et sa transformation en hôtel moderne de grande classe.

Ces projets sont censés changer la physionomie de la République Démocratique du Congo. Naturellement, un grand pays et, potentiellement, une grande puissance, cette dernière, avec ses soixante-cinq millions d'habitants appelés à devenir quatre-vingt millions d'ici à 2025, est fondée à décliner son avenir en termes de grandes ambitions.

C'est dans cette logique que, contre l'avis de certains experts, plus spécialistes en gestion de la misère qu'en création du bonheur, nous nous entêtons à vouloir doter notre pays d'autoroutes plutôt que des routes en terre, réaliser le Port en eau profonde plutôt que nous contenter du cabotage, accroître la valeur ajoutée locale de nos produits plutôt que nous satisfaire du statut d'exportateur de matières premières, agir pour faire de notre pays une des économies émergentes d'ici dix à 15 à 20 ans, plutôt que gémir devant les méfaits du climat et l'injustice des termes de l'échange ; bref, à construire un Congo différent de celui dont nous avons hérité, un Congo en phase avec le monde, avec ses potentialités et avec les aspirations de ses enfants.

Aspiration à de soins de santé, à une éducation, à des services publics et à des produits culturels de qualité. Aspiration aussi, à un environnement sain et à une meilleure qualité de vie.

C'est pour cette raison que, dès l'année prochaine, l'accent dans la mise en œuvre des Cinq Chantiers sera déplacé du secteur des transports aux infrastructures scolaires, hospitalières, de génération et de distribution d'eau et d'électricité, ainsi qu'à celles liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Une enveloppe de un milliard quatre cent millions de dollars est prévue à cet effet pour la seule année 2010 dans le cadre des contrats signés entre la République et le Groupe d'entreprises chinoises.

Ces décisions ont pour objet de mieux préparer notre pays aux enjeux du vingt-et-unième siècle.

Dans ce contexte singulier et injuste, en plus de la qualité des infrastructures, celle des ressources humaines et du cadre de vie, est un facteur déterminant du succès.

Nous avons l'obligation d'y préparer notre pays.

Dans cette optique, nous allons, à l'école comme sur le lieu du travail, dans le public comme dans le privé, initier des incubateurs d'excellence et susciter l'esprit d'émulation. Nous voulons pour le Congo, les meilleures écoles possible, les meilleurs hôpitaux possible, les entreprises les plus performantes possible, les citoyens les plus responsables possible.

C'est le lieu pour moi de nous inviter à être conséquents avec nous-mêmes.

Notre stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté assigne au secteur privé le rôle moteur dans la création des richesses et des emplois.

De toute évidence, celui-ci peine à jouer ce rôle, ce qui remet en cause l'ensemble de la stratégie.

L'initiative privée est bridée, voire découragée, par le climat des affaires.

Nous devons urgemment changer cet état de choses.

J'ai donc décidé de faire de l'amélioration du climat des affaires un objectif prioritaire ; un de ceux sur lesquels devra être jugée l'efficacité du Gouvernement, testée la cohésion de la majorité gouvernementale, et évaluée la qualité de notre administration et de notre système judiciaire.

Au Gouvernement, je tiens à dire que nous ne pouvons pas, dans ce domaine comme dans bien d'autres, aller d'études en études, de conseils d'experts en conseils d'experts, ce qui souvent n'est qu'une excuse pour ne rien faire.

Les raisons du mauvais classement de notre pays dans le répertoire de référence « Doing Business » sont connues. La solution pour obtenir une meilleure cotation l'est autant. Elle a pour noms transparence, simplification et souplesse.

Le Gouvernement a déjà identifié une dizaine de mesures allant dans ce sens. Je souhaite cependant que nous allions plus loin et plus vite. Je lui assigne donc des objectifs complémentaires à atteindre impérativement d'ici la fin du mois de Mars 2010.

Il s'agit en priorité de l'adhésion de notre pays à l'OHADA, mesure essentielle pour rassurer le secteur privé sur une préoccupation capitale, la sécurité juridique.

J'espère qu'une issue plus heureuse à ce dossier, qui peine à obtenir la sanction législative, pourra être trouvée dès la plus prochaine rentrée parlementaire.

Il s'agit aussi, et de manière également prioritaire, de la modification de la législation sur les sociétés, particulièrement en matière de simplification des procédures, de réduction des coûts et des tracasseries administratives. Il s'agit avant tout de l'introduction d'un identifiant unique, qui serait accordé endéans quarante-huit heures, par un seul représentant attitré de l'Etat.

Sur le plan fiscal, il faudrait s'imposer de réaliser, pour Juin, ou au plus tard Juillet 2010, la révolution tant attendue, à savoir, passer du système compliqué et peu efficace actuel, à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

Ce n'est pas facile, mais c'est faisable.

Le Gouvernement doit s'y pencher diligemment.

Je l'invite aussi à considérer la possibilité de faire davantage, que ce qui est présentement envisagé, pour répondre à la demande de réduction des droits proportionnels et des frais de mutation immobilière que le secteur privé attend avec impatience.

Il en va de notre compétitivité internationale.

Honorables Députés et Sénateurs,

Le climat des affaires, tout comme la qualité de vie dépendent beaucoup de la qualité de nos institutions et de leur efficacité.

Nous avons en ce domaine fait de notables progrès. Il nous faut cependant compléter la mise en place des institutions par l'organisation des élections locales et municipales. Ces élections sont censées se tenir en 2011, à une date qui sera précisée par la Commission Electorale Indépendante.

Il nous faut aussi parfaire les réformes engagées dans tous les domaines, améliorer constamment le fonctionnement des institutions, en évaluer les animateurs, et sanctionner ces derniers, positivement ou négativement.

C'est notamment le sens des mesures d'assainissement que j'ai récemment prises dans le secteur de la Justice, en nommant de nouvelles autorités judiciaires et ordonnant le recrutement, par concours de candidats à la magistrature, après avoir procédé à la mise à la retraite de ceux qui étaient en droit d'y prétendre et à la révocation de ceux convaincus d'indélicatesse ou de manquements graves dans l'exercice de leurs charges.

L'assainissement du pouvoir judiciaire est une nécessité urgente ; un facteur de crédibilité et une condition de succès pour notre politique « Tolérance Zéro », si essentielle pour la moralisation de la vie publique et la bonne distribution de la justice. Les récentes mesures n'en sont qu'un premier pas. Elles doivent être complétées, et cela sans tarder. Par la restructuration du pouvoir judiciaire, conformément aux prescrits de la Constitution. Mais aussi par un ensemble de réformes, dont la révision de la loi pénale pour en renforcer les peines et la mise sur pied d'une structure de coordination multidisciplinaire de la lutte antifraude.

En attendant l'entrée en vigueur de ces réformes, j'exhorte les hauts magistrats nouvellement nommés à ne pas décevoir les espoirs placés en eux, à démontrer que la république Démocratique du Congo n'a pas vocation à être un paradis pour criminels et qu'elle ne mérite pas le prix, peu honorable, de terre de l'impunité.

Honorables Députés et Sénateurs,

Des progrès ont été enregistrés dans la performance des pouvoirs législatif et exécutif au niveau national, autant que dans le respect de la répartition de leurs compétences.

Il se note en effet une amélioration de la production législative et un contrôle plus suivi de l'Exécutif par le Législatif.

Je vous en félicite très sincèrement, Honorables Députés et Sénateurs.

Il se note aussi une accélération du rythme de mise en œuvre des Cinq Chantiers.

C'est tout à l'honneur du Gouvernement.

Un autre succès du Gouvernement qui mérite d'être signalé est d'avoir tenu un pari qui, au départ, semblait impossible, à savoir : conclure un nouveau programme avec les institutions de Bretton Woods en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et d'obtenir l'effacement d'une dette de près de 12 milliards de dollars, sans renoncer, pour autant, aux financements mobilisés en faveur des Cinq Chantiers.

Ce n'est plus qu'une question de jours, et le point d'achèvement cessera d'être un mirage.

Concernant la répartition des compétences entre les pouvoirs législatif et exécutif, au niveau national, comme à celui des provinces, la tentation est encore malheureusement forte de vouloir abuser de ses prérogatives pour faire du chantage à l'autre, au mépris de l'intérêt général.

Cette nécessité se ressent davantage au niveau des provinces où il est regrettable de constater que, trop souvent, les relations sont plutôt tendues entre les deux pouvoirs. Et cela bloque le fonctionnement des institutions, réduit leur performance et les décrédibilise, autant que leurs animateurs.

Cela est tout aussi valable pour les institutions nationales.

Des ajustements s'imposent donc, pour une plus grande efficacité collective.

Honorables Députés et Sénateurs,

La solution structurelle de beaucoup de problèmes liés au fonctionnement de nos institutions et à leur performance appelle la modification de l'environnement juridique dans lequel se définit et se conduit la politique de la nation.

Dans certains cas, cette exigence peut être satisfaite par la révision des lois. C'est le cas de la loi portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, principalement ses dispositions relatives au mode de scrutin, et au délai imparti à l'autorité judiciaire compétente pour examiner les recours découlant du contentieux électoral.

Dans d'autres cas, il est évident que la modification doit porter sur des dispositions constitutionnelles.

Ma position sur la problématique de la révision constitutionnelle est connue, et elle n'a pas varié.

On ne devrait y recourir qu'avec parcimonie, comme dernier recours, et dans le strict respect des dispositions pertinentes de la constitution en vigueur.

Près de quatre ans après la promulgation de la Constitution du 16 Février 2006 et au regard du bilan de son application, j'estime cependant, en ma qualité de garant du bon fonctionnement des institutions, que certaines dispositions de ladite constitution méritent d'être revisitées.

Globalement, la préoccupation consisterait à rechercher une adéquation entre les attentes des populations et la légitimité découlant des suffrages directement exprimés par le peuple, souverain primaire d'une part, et d'autre part, les pouvoirs conférés aux différents acteurs par le constituant.

Sans remettre en cause le principe de la décentralisation, l'autre contradiction majeure à résoudre est celle qui oppose, d'une part, l'exigence de la mise en œuvre, dans les délais prévus, d'une décentralisation d'essence constitutionnelle, assortie du découpage du territoire national en 26 provinces et d'autre part, le double impératif de garantir la viabilité de toutes ces provinces au regard de la modicité des ressources disponibles et de consolider au préalable l'autorité de l'Etat à peine rétablie, dans un environnement où les forces centrifuges n'ont pas nécessairement dit leur dernier mot.

Honorables Députés et Sénateurs,

De par ses immenses ressources du sol et du sous-sol et sa situation géographique au centre du continent, la République Démocratique du Congo est l'objet de multiples convoitises et se trouve au cœur de beaucoup d'enjeux mondiaux et régionaux.

Pour cette raison, comme pour nos besoins de développement, la politique extérieure est un domaine prioritaire de l'action du Gouvernement.

Je me réjouis de rapporter que l'année qui s'achève aura été une grande année diplomatique pour notre pays. Elle a été caractérisée par son retour remarquée sur l'échiquier international.

En témoignage, au plan régional, la tenue à Kinshasa, de deux grandes rencontres des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Sommet de la SADC et celui de la CEEAC, auxquels s'est ajouté, il y a quelques jours, la Conférence Internationale de la Femme Noire.

Le niveau de représentation aux deux sommets, l'importance des sujets abordés, la qualité des débats, ainsi que la présidence en exercice qui m'a été confiée par mes pairs, de 2007 à 2009 pour la CEEAC et au sortir du Sommet de Kinshasa pour la SADC sont autant de preuves de la foi retrouvée des Etats membres de nos deux communautés en la République Démocratique du Congo.

En venant à Kinshasa et en acceptant d'y passer quelques nuits, ces Chefs d'Etat et de Gouvernement ont démontré qu'ils n'avaient aucune crainte pour leur sécurité.

Qui l'aurait cru il y a à peine quelques mois ?

A ce sujet, Je suis heureux de dire qu'aujourd'hui notre pays est en paix avec tous ses neuf voisins.

C'est le résultat d'un travail méthodique et de longue haleine. Je mentionnerai, à titre illustratif :

- Ma rencontre le 4 Mars 2009 à Kasindi avec le Président ougandais qui avait été préparée par les sommets bipartites antérieurs de Ngurdoto et Dar-Es-Salam.
- Ma rencontre à Goma le 6 Août 2009 avec le Président du Rwanda qui a accéléré la normalisation entre nos deux pays, après que plusieurs réunions ministérielles aient balisé le chemin.

Le dialogue engagé à chacune de ces occasions a permis la compréhension mutuelle et la solution des différends.

C'est de la même manière que nous entendons régler les divergences qui ont fait jour entre nous et l'Angola, pays frère avec lequel, en plus de partager la frontière la plus longue, nos liens d'amitié sont scellés dans le sang.

C'est dans cet esprit qu'est prévue, pour bientôt à Luanda, une réunion de la Grande Commission Mixte.

Nos rapports avec le reste du monde sont également excellents, comme en témoigne le ballet diplomatique que Kinshasa a connu cette année avec la visite que nous ont rendu plusieurs personnalités importantes.

Le mérite de cette percée diplomatique nous revient à nous tous. Car, c'est en retrouvant la cohésion interne, en nous dotant des institutions démocratiques et en faisant preuve de sérieux dans la gestion des affaires publiques qu'a été rétablie la crédibilité internationale de notre pays.

Honorables Députés et Sénateurs,

La question brûlante de l'heure sur le plan international, est celle du réchauffement climatique, objet du Sommet qui s'ouvre ce jour à Copenhague.

Coïncidence heureuse, je voudrais, du haut de cette tribune, et prenant notre peuple témoin, souhaiter plein succès à ce Sommet et donner, par la même occasion, la position de notre pays face à la problématique du réchauffement climatique.

Pour nous, la préoccupation pour l'environnement et sa protection n'est nullement un effet de mode. Elle découle d'une conviction.

La République Démocratique du Congo est connu pour sa biodiversité incomparable, ses ressources hydrauliques intarissables et sa forêt immense, deuxième poumon du monde et piège de carbone, par excellence.

Ce sont là des talents que le Créateurs nous a donnés et pour lesquels nous aurons à rendre compte. Notamment à nos enfants et petits enfants. Nous nous devons donc de les gérer durablement, raison pour laquelle notre pays a été un des premiers à faire de la conservation, un élément essentiel de sa politique, décidant d'ériger en aires protégées, 15% de son territoire national, soit 350.000 Kilomètres carrés.

Nous nous devons aussi d'en tirer le meilleur parti pour le pays, en nous organisant pour prendre notre part du marché de crédits carbone ; une part à la hauteur de notre contribution à la réduction des émissions mondiales de gaz à effets de serre.

Et puisque d'une part, cette contribution nous impose des privations et des sacrifices et que, d'autre part, l'humanité entière en bénéficie, y compris ses membres les plus riches qui sont aussi les plus grands pollueurs, nous sommes en droit d'exiger et de recevoir des compensations de ces derniers, au nom du principe consacré « pollueur – payeur » que je propose de compléter par celui de « préserveur – compensé ».

Cette position, qui est aussi la position de l'Afrique entière, a été défendue tout au long des négociations sur le réchauffement climatique qui ont précédé le Sommet de Copenhague, et sera réaffirmée au cours du Sommet lui-même.

Notre souhait le plus ardent est que nous soyons entendus et que les conclusions du Sommet nous permettent d'accéder à une compensation juste et équitable au profit de nos populations et pour le développement durable de notre pays.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Président du sénat,
Honorables Députés et Sénateurs,
Chers Compatriotes,

Que conclure sur l'état de la Nation, au terme de ce tour d'horizon ?

Comme vous vous en rendez compte, l'œuvre de reconstruction d'un pays grand et divers comme le nôtre, avec l'histoire qui est la sienne, n'est pas facile.

En l'espèce, il s'agit à la fois de pacifier le pays, d'y déployer l'autorité de l'Etat, de moderniser ses moyens de défense, d'assurer le fonctionnement optimal des institutions

nouvellement créées, de parfaire le processus de décentralisation, de redresser l'économie, d'améliorer les conditions sociales des populations, de protéger le patrimoine national culturel et écologique, d'agir pour retrouver sa place dans le concert des Nations, de redonner de l'espoir et la fierté d'être congolais à la jeunesse.

Ces objectifs sont autant de défis.

Pour sa bonne fin, l'œuvre de reconstruction nationale requiert la mobilisation de tous.

C'est donc ensemble et unis que nous connaissons le succès.

Et parce que nous parlons de victoire, comment ne pas se souvenir des extraordinaires performances de nos équipes de football. Les Léopards au Championnat d'Afrique des Nations, CHAN ; et le Tout Puissant Mazembe en Coupe Africaine des Clubs Champions.

Ces victoires constituent la preuve que, quelles que soient les difficultés, quand les congolais s'unissent, redressent le front et font preuve de détermination, ils sont capables de déplacer des montagnes. Elles sont un signal fort que tout un peuple adresse au monde pour lui signifier qu'envers et contre tout, il croit en son destin et refuse d'être effacé de l'histoire.

C'est cela qui conforte ma conviction que, dans la dure bataille pour la reconstruction du Congo, la victoire est à notre portée.

Que vive la République Démocratique du Congo !

Et que Dieu nous bénisse tous !

Je vous remercie.